AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS

SAISON 1901-1902.

"Troupe de la Nouvelle-Orléans."

GRANDE SOIRÉE DE GALA

Pour l'ouverture de la saison le

MARDI, 19 NOVEMBRE.

Rentrée de Mme FEDOR et M. BOUXMANS.

Débuts de Mlles CHAMBELLAN, RACHEL LAYA, MM HENDERSON, VILLETTE, KARLONI

"Les Huguenots."

Ouverture du contrôle chez Grunewald, rue du Canal, le lundi 11 novembre, où le public trouvera les billets AUX PRIX HABITUELS, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Prix de l'abonnement pour 35 représentations :

Loges, 300 dol. Fauteuils d'orchestre, 70 dol.

E. S. LANDRY, Contrôleur.

7nov—4f

Grand Concert vocal et instrumental, Suivi d'un Bal donné par

L'ORPHEON FRANÇAIS

A la Salle de l'Union Française,

Le Jeudi, 14 novembre 1901, à 8 h. du soir.

PRIX DU BILLET, 50 CENTS.

Pour les invitations de Dames dont la distribution se fera à titre gracieux, s'adresser aux Membres de l'Orphéon. 2nov—2 7nov4

AUDUBON — NOUVELLE SAISON.

Grande Ouverture, Samedi Matinée, 9 Novembre, à 2 p. m.

AUBREY STOCK CO.,

Dans le chef-d'œuvre de Steele Mackaye,

PAUL KAUVAR,

La Plus Émouvante Histoire de la Révolution Française.

Matinées Dimanche, Lundi Vendredi, Samedi.

Prix de la Matinée—10, 15, 20 et 25c

Prix du soir—10, 15, 20, 30 et 50c

Contrôle et liste d'abonnement pour la saison maintenant ouverte.

Semaine du 17 Nov — "ARISTOCRACY," le saxeux Drame de Société, par Brenton Howard, auteur de "Shenandoah."

5 nov

TULANE.

CE SOIR

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

Le premier comédien américain de l'opéra-comique

Jefferson DeAngelis,

Dans l'énorme succès du nouvel opéra,

A ROYAL ROGUE.

Écrit par Chas. Klein. Musique de Wm. T. Francis.

Présenté par une superbe compagnie.

La semaine prochaine—FLORODORA.

3nov—6f

CRESCENT.

CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.

Retour de Wm. A. Brady dans la production à grand succès

THE SORROWS OF SATAN.

Dramatisé du fameux livre de Marie Corelli. Personnel plus fort que jamais. Mise en scène plus grandiose

La semaine prochaine.—THE GIRL FROM MAXIM'S 3nov—6f

GRAND OPERA HOUSE.

CE SOIR.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.

Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.

Baldwin-Melville Stock Co.

Présentant une complète production du puissant mélodrame américain par MM. James W. Harkins et Edwin Barbour, intitulé—

NORTHERN LIGHTS.

Décors entièrement nouveaux par M. Louis F. Fitt. Effets mécaniques merveilleux. Beaux costumes. Uniformes corrects.

Prix : 10—20—30 et 50.

Matinée de Dimanche, 10 Nov—FAUST.

3nov—6f

La Belle Passe Christian.

Le Newport du Sud.

Mexican Gulf Hotel

L'hôtel le plus grand le mieux monté le plus moderne et le seul de première classe sur les côtes du Golfe.

NOUVELLES CABANES A BAIN—Apportez votre costume de bain. Le Philharmonic Ladies Orchestra de Chicago fournit la musique au MEXICAN GULF HOTEL. Pour les prix s'adresser à J. C. S. TIMBERLAKE, Pass Christian, Miss. 16juin—

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited	7:15 p m
No 1 fast mail	9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:15 p m
No 1 Louisville Mail	9:35 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 25 Northern Express	9:25 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:40 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:40 a m
No 2 fast mail	7:35 p m
No 26 Northern Express	4:30 p m
No 2 Louisville Mail	7:35 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	6:35 p m
Baton Rouge accommodat'n	9:45 a m

DEPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours	7:25 a m
Express tous les jours	6:20 p m
Limited tous les jours	8:25 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:55 a m
Excursion dimanche	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:00 p m
Express tous les jours	7:25 a m
Limited tous les jours	9:30 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Excursion dimanche	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DEPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

California and Mex Express	6:45 p m
San Antonio Express	8:35 a m
Houston and N. O. Local	6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local	7:55 a m
San Antonio Express	8:40 p m
California and Mex Express	10:20 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Port Allen Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Port Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7	8:05 a m

DEPART.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p m

DEPART.

No 6	7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p m

DEPART.

No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	2:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.

Alger	8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

James Demoruelle et fils vs Martin Joseph Le Roy—Action en recouvrement de $110.81 sur un contrat.

Mary Ann Elderman vs Theodore C. Steewart—Procès exécutif de $600.

Annie J. Kennedy vs Arthur Schlemmer—Demande de divorce.

Mary E. Higgins vs la succession de Rose Burns—Réclamation de $400 sur des billets.

John Coogan vs Thos. J. Clark et D. J. Hayes—Actions en dommages de $4000.

J. H. Kinrichs vs les Administrateurs du Tulane Educational Fund—Réclamation de $1200.

Paton, Maclaran et Cie. vs N. O. and N. E. R. R. Co.—Action en dommages de $225.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Gibson Walker, Aug. Ford, attaque ; Chas. J. Sylvester, attaque à main armée.

Condamnations :

Chris. Holm, Sidney Severan, Scott Brown, John Thomas, Wm Kneipper, Hy Andry, Jr., Jos Dolves, attaque, $10 d'amende ou 10 jours de prison ; Jos. Wishup, attaque, envoyé à la Maison de Refuge.

Acquitté :

J. C. Lamarre, détournement.

FAITS DIVERS.

Poursuite en recouvrement de $3,440.

La maison de James White & Cie., de New York, a attaqué devant la Cour de Circuit des États-Unis, A. S. Ranlet, de la Nouvelle-Orléans, auquel elle réclame la somme de $3,440 qui lui serait due. Elle a vendu à Ranlet de la jute pour la somme de $8,140. N'ayant reçu de cette somme que $5,000, il lui reste dû $3.440, somme qu'elle a réclamée en vain jusqu'ici.

Le trust des antiquités.

Les gros trafiquants italiens de bric-à-brac ou d'objets décorés du titre d'antiquités, quoique de fabrication moderne, les trois-quarts du temps, viennent de former un trust pour pouvoir vendre leur marchandise au plus haut prix. A ce propos, les journaux anglais et américains jettent des cris de paon. Ce n'est pas assez, disent les Américains, d'être exploités par les trusts pour nos objets de consommation, de première nécessité ? Que nous soyons ainsi exploités chez nous ; passe, mais à l'étranger, c'est trop fort ! Il est temps d'y mettre un terme. Puisque nous y sommes réduits par la nécessité, fabriquons nos antiquités nous-mêmes, établissons une ligue anti-trust contre les Italiens. Nous sommes aussi forts que les descendants de Romulus et Rémus dans la contrefaçon à ce jeu-là. Nous leur rendrions volontiers des points.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

M. McMahon devant la cour.

Injonction refusée.

Le juge St Paul a entendu hier la plaidoirie de M. Robert Maloney, défenseur de M. McMahon, qui demandait une injonction pour interdire le Conseil de ville d'agir contre lui, hier soir, et le juge a refusé de la lui accorder. C'était M. McGuirk qui représentait la ville.

M. Maloney a prétendu que la résolution adoptée contre lui était irrégulière et de nul effet. L'accusé n'a pas reçu la notice cinq jours à l'avance, de façon à pouvoir préparer sa défense.

De plus, M. McMahon ne s'est pas plu à répandre des bruits contre le conseil. Aussi n'a-t-il pas répondu à l'injonction qui lui ordonnait ou de prouver les faits prétendus allégués par lui ou de présenter des excuses. Il était dans son droit puisque les cinq jours stipulés par la loi ne lui avaient pas été accordés, et qu'on ne lui avait pas fourni une copie écrite des accusations dont il était l'objet.

M. McMahon a reçu simplement une notice lui enjoignant de se présenter devant le Conseil pour entendre sa sentence. Tout cela, a dit M. Maloney, est irrégulier, et c'est pour rentrer dans l'ordre que M. McMahon a demandé une injonction.

M. McGuirk a déclaré de son côté que la Cour ne pouvait lancer une injonction, parce qu'elle ne pouvait légalement anticiper sur l'acte du Conseil.

Le Conseil n'a pas encore expulsé McMahon, elle s'est bornée à voter la résolution. Tant que le Conseil n'aura pas agi définitivement M. McMahon ne peut avoir recours à la justice.

Le juge St-Paul a déclaré ensuite que les vues de M. McGuirk étaient correctes, tant que le conseil ne se sera pas nettement prononcé, M. McMahon ne peut rien demander à la cour. Selon lui, cependant, le conseil ne devait pas l'expulser ce soir, sans avoir recours aux procédés légaux. Si le conseil l'expulse, ce soir, M. McMahon pourra l'attaquer.

Pour toutes ces raisons, le juge croit devoir refuser l'injonction présentée par M. McMahon.

Cette décision de la cour semble changer un peu la situation. Il faudrait, disent certains conseillers que la notice fût servie à M. McMahon avant de procéder à l'expulsion.

Certains autres prétendent que la notice a été réellement servie par le fait de l'adoption de la résolution de M. Shields. Ils demandent que l'on procède lentement pour agir plus sûrement.

Après sa défaite devant le tribunal du juge St Paul, l'avocat de McMahon s'est adressé aux juges de la cour suprême, mais là aussi, il a échoué, sa pétition ayant été mise hors de cour.

L'Affaire du consul anglais.

M. Arthur Van Sittard, consul de la Grande-Bretagne fait opposition à la poursuite dirigée contre lui par le général Boer Sam. Pearson qui l'avait, dit-il, accusé de complicité dans l'explosion du transport de chevaux le "Mechanicien".

Pearson a demandé $20,000 de dommages. Van Sittart déclare que la Cour n'a pas de juridiction en cette affaire, attendu qu'il est consul de la Grande-Bretagne et qu'il a été reconnu comme tel par le président des États-Unis.

De plus, Vansittart nie les faits qui lui sont imputés. Il a ici des ennemis qui lui en veulent, parce qu'il remplit ses devoirs consciencieusement, en qualité de consul de la Grande-Bretagne.

La cour a décidé que l'affaire devait suivre son cours ordinaire. A la rigueur, le gouvernement peut demander son rappel, à cause des paroles qu'il aurait prononcées à la suite d'une discussion qui a eu lieu au Congrès à propos des Boers.

Incendies.

Hier après-midi, vers cinq heures, un incendie a éclaté dans la demeure de Mme Evaline Holfeld, rue St-Pierre, 2024. Les dommages d'environ $250 sont couverts par une assurance à la Compagnie Germania.

—Un feu a pris naissance hier après midi dans un cottage de la rue Peniston, 816, occupé par Solomon F. Clanton. Les flammes ont été promptement éteintes.

Affaire des Waterworks

Il a été hier offert en vente des actions des Waterworks; aucune n'a été prise à cause de l'incertitude de la situation. On ne sait encore si les avocats de la Compagnie vont faire appel à la Cour des États-Unis.

Il y aura d'abord une demande de nouvelle audition de cause devant la Cour Suprême de l'État. En fait il y a une foule d'intérêts en jeu dans cette affaire.

Une question surtout se pose à propos d'une irrégularité qui est commune à toutes les Compagnies de ce genre.

Il est de coutume d'accorder des diminutions aux plus grands consommateurs, soit pour l'eau, soit pour l'électricité, soit pour le téléphone. Ces réductions se font tous les jours.

La ville possède 4,000 actions sur 20,000 de la Compagnie des Waterworks. Quant aux directeurs, la ville en compte 3 sur 7.

Les membres de la direction pour la ville sont le maire, le trésorier de ville et le commissaire des travaux publics.

Ceux qui représentent la compagnie sont MM. R. E. Craig, A. Baldwin, A. B. Wheeler et G. W. Nott. On voit que la ville a de graves intérêts à défendre dans cette circonstance.

Mort du tétanos.

Un nègre Eddie Poree, est mort hier du tétanos, rue Liberté, No 2003.

C'est probablement le résultat de la blessure qu'il a reçue dans une dispute avec un autre nègre, H. Harris.

Ils étaient tous deux en train de réparer une tombe, le 29 octobre. Porée, par inadvertance, a été frappé au nez par son camarade. C'est le Dr J. T. Newman qui l'a soigné.

Le coroner Richard a donné le certificat d'usage.

Procès en dommage.

John Logan a institué une poursuite en dommage pour la somme de $4,000 contre Thomas Clark et D. I. Hayes qui l'employaient. C'est en exécutant leurs ordres qu'il a été blessé grièvement. Il a fallu lui faire une amputation. L'accident est arrivé par la négligence des autres employés de la maison.

Demande d'une nouvelle audition de cause

Geo. McQueen, qui a été convaincu d'avoir défiguré sa femme en lui jetant du vitriol sur la figure, a demandé hier formellement une nouvelle audition de cause par l'intermédiaire de ses avocats, MM. Adams et Otero.

Il prétend que l'œil malade n'est pas perdu. Il a à sa disposition des témoignages qu'il n'avait pu se procurer avant le premier procès. Il en demande un second. Le jury dans cette première affaire l'avait condamné, mais en même temps l'avait recommandé à la clémence de la justice.

Demande de renseignements.

Le maire Capdevielle a, hier matin, reçu de miss Linter, de Ste-Catherine, Ontario, une lettre dans laquelle cette demoiselle lui demande des renseignements sur son frère Ch. Linter, qui a travaillé ici en 1893.

Pour le pénitencier.

Les prisonniers suivants partiront ce matin pour le pénitencier de Baton Rouge:

Willie Reed, attaque à main armée avec intention de tuer et larcin, six ans et demi; Willie Carter, larcin, deux ans; Peter Blue, larcin, neuf mois; Morris Collins, larcin, deux ans; Albert Williams, larcin, un an; Edw. Brown, larcin, deux ans; John Izel, vol avec effraction, sept. ans; Wm Moore, obtention de marchandises sous de faux prétextes, six mois; Wm Petty vol, un an; Fk Robinson, blessure, cinq ans; Virginia Cutchmore, détournement, un an.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Bureau des Ecoles Publiques.

Les membres du Bureau des Ecoles Publiques, MM. Ault, Moss, Faust, De Fuentes, Frantz, Kohn, Sense, Wilson, Pedarre, Sirjacques, Koanke, Luzenberg, Capdau et Stanton se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Kruttschnitt.

Le président a annoncé qu'il avait nommé le nouveau membre, M. Juneker, du comité des fournitures.

M. Kruttschnitt a également dit qu'il avait assisté à la réunion du Bureau d'Education de l'Etat à Baton Rouge au cours de laquelle s'est traitée la question du changement des livres dans les écoles. Les livres dans les écoles inférieures seront gardés en usage jusqu'au mois de février. Dans les écoles supérieures les nouveaux livres sont déjà en usage.

Le surintendant Easton a dit dans son rapport que le cours de 1901-1902 avait été complètement organisé dans la première semaine du mois d'octobre. Pendant ce mois il y avait 28,237 élèves inscrits sur les rôles.

La bâtisse de l'école Frank T. Howard sera ouverte prochainement.

L'éminent mathématicien, le colonel J. W. Nicholson, de l'Université de l'Etat, fera une conférence aux élèves du High School, le 11 novembre, à 4 heures de l'après-midi sur les principes de l'arithmétique.

Le rapport du comité des écoles a donné lieu à une longue discussion. Le comité était d'avis que les professeurs devaient être munis des livres en usage dans leurs classes.

MM. Sirjacques, Pedarré et De Fuentes ont vivement protesté contre l'adoption de cette recommandation, mais il a été décidé de l'accepter avec l'amendement que le surintendant obtiendrait ces livres à des prix réduits et que le Bureau fournirait les livres de texte.

Un congé a été accordé à Mlle Annie Conwell de l'école McDonogh No 2, et à Mlle Sylvanie M. Rouse, de l'école Tomy Lafon.

Les transferts suivants ont été approuvés.

Mlle Julia B. Dupos, de l'école Lawton à McDonogh No 9; Rosa Verret, assignée à McDonogh No 17 ; Mary E. V. McClusky, de l'acole McDonogh No 5 à celle de Lawton ; Louise E. Richards, de Bayou Road à celle de McDonogh No. 2; Marie A. Fassimann, assignée à l'école Wm O. Rogers; Florence E. Bohme, de l'école McDonoge No 6 à l'école Gayarré; Margaret E. Quaid, assignée à l'école McDonogh No 5; Kate T. Gilmore, assignée à l'école McDonogh No 6; Louise Egloy, assignée à l'école Bayou Road; Sophie Schmidt, assignée à l'école Howell; Ethel J. Hallard, assignée à l'école McDonogh No 16.

Sur la recommandation du comité des écoles supérieures, il a été décidé d'interdire aux professeurs de donner des leçons privées aux élèves.

Après une longue discussion au sujet de l'élévation les salaires des professeurs, la séance a été levée.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques.

Richard B. Benton à Paul F. Jahncke, trois terrains bornés par les rues Water, Peniston, Tchoupitoulas et Amélia, $2,000.

Jas A. Olsen à Robt White, Jr., un terrain borné par les rues Port, St-Ferdinand, N. Derbigny et N. Robertson, $50.

James A. Jordan à Antonio Gagellans, un terrain borné par les rues Oak, Léonidas, Joliet et Plum, $425.

Louis E. Meyers à Ernest A. Carrère, une portion de terre bornée par les rues Tonti, Rocheblave, Lafeyette et Julie, $650.

Jos. C. Whitmore à Mlle Wilhelmina E. Heansler, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Marengo, Annonciation et Milan, $800.

Le même à G. F. Heansler, une portion de terre bornée par les rues Austerlitz, Laurel, Constantinople et Constance, $1700.

Francis R. Tanneret à Hy S. Mische, trois terrains bornés par les rues Cortez, Iberville, Telemachus et Canal, $675.

Peter Johnson à Wm O. Hart, deux terrains bornés par les rues Zimple, Burdette, Washington et Quatrième, $200 : deux terrains bornés par les rues Zimple, Burdette, Troisième et Adams, $200 ; quatre terrains bornés par les mêmes rues, $400 ; un terrain borné par les rues Quatrième, Burdette, Plum et Adams, $200 ; trois terrains dans le même ilet, $550 ; quatre terrains dans le même ilet, $400.

Fracture.

En traversant la chaussée hier matin, avenue Esplanade, entre Royale et Chartres, Léon Martin, un ouvrier de couleur, a été renversé et a eu la jambe droite fracturée par un camion que conduisait Andrew Powell. Il a été pansé par les étudiants en médecine, qui l'ont ensuite fait transporter à sa demeure rue Roman 1211.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

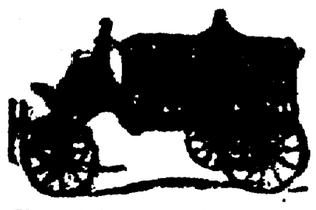

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1048.

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Rampart.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 889.

JOSEPH RAY,

Successeur de LAMAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Rampart, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

AVIS.

Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 337 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 19 novembre 1901, à 7:30 p. m., pour le fournissement et l'érection d'un hangar en acier avec toit en composition, 60 pieds de large et 500 pieds en plus de long, au-dessus du quai de la rue Hendersen. Dépôt, $1.00

Bon pour le montant total du prix de contrat. Le droit est réservé de rejeter une ou toutes les soumissions.

On peut se procurer les spécifications, plans et formes de soumissions en blanc à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

HUGH McCLOSKEY, Président.

20 oct au 19 nov. 1m.

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Femme raisonnable et respectable comme gardienne. S'adresser 3018 rue Prytanée, de 10 à 1 heure P. M. 9 nov—3f

DEMANDE—Bonne cuisinière, pour famille, à Marksville, Avoyelles. Bons gages. S'adresser à M. Elvoire rue du Canal, 829, aujourd'hui de quatre à cinq heures de l'après-midi. 2 oct—

ON DEMANDE—Des messieurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission littérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien élevés et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gas, bureaux au premier étage, rue Baronne. 5 sept—

---

tira une demi-douzaine de petits cartons d'un carnet où il les conservait précieusement.

Il en prit un et lut tout haut :

—Marcel Broudin.

Le beau Maurice, qui allumait paisiblement un cigare magnifique, se tourna vers le neveu de la comtesse de Pleyber en faisant :

—Vous dites ?

—Je dis Marcel Broudin.

—Donnez.

Le vicomte lui posa une des cartes sur la table, devant ses yeux.

Le marquis se pencha vivement et lut à son tour ;

" Marcel Broudin, avocat, rue Louis-le Grand."

Et au dessous :

" Parc de Neuilly, rue Borghèse, villa Colombe."

Il demeura un instant immobile, les yeux fixés sur ce morceau de carton qui semblait l'hypnotiser.

Marcel Broudin !

Son fils !

Devait il en croire ses yeux ?

C'était le fils qui avait sauvé Marie Madeleine du guet-apens imaginé par le père !

Il l'aimait sans doute !

Quelle étrange révélation pour lui !

L'amour était d'un côté, la haine de l'autre !

Et l'amour paralysait la haine!

La puissance qui veille aux destinées humaines avait placé l'antidote à côté du poison.

Par quel concours de circonstances ce fait avait-il pu se produire ?

Il ne le comprenait pas et il en restait étourdi comme d'un coup de foudre.

En même temps il en était presque flatté :

Après tout, c'était son œuvre, ce Marcel Broudin, sa race régénérée par un mélange du sang plus vigoureux et plus pur des paysans de la Butte-aux-Roches.

Une violente curiosité s'empara de lui.

Il se tourna vers son compagnon de table qui le regardait non sans quelque surprise et lui demanda :

—Comment expliquez-vous, mon cher, que ce jeune homme ait été mêle aux affaires de Marie-Madeleine ?

—Est-ce qu'on sait ? Ils se seront rencontrés quelque part, n'importe où, et ils auront commencé une de ces liaisons comme il s'en noue chaque jour des milliers dans Paris.... D'ailleurs, cette carte ne suffit-elle pas à vous l'apprendre ? La comtesse de Pleyber a sa villa au parc de Neuilly ; le jeune homme demeure aux environs.... Vous savez comment les choses se font.... un regard jeté en passant à une fenêtre, un mot dit à l'oreille d'une belle fille qu'on suit dix minutes, un renseignement qu'on demande et quelques autres minutes de conversation c'est plus qu'il n'en faut pour faire jaillir l'étincelle....

—Vous avez raison.

—Et l'étincelle a jailli !

—Savez-vous ce qu'est devenue votre jeune fille ?

—Parfaitement.

—Elle est ?....

—A Pleyber.

—Repartie pour la Bretagne ?

—On est venu la chercher....

—Votre tante ?....

—Elle même. Elle ne pouvait se passer de son idole.

—C'est grave.

—Oui, très grave pour moi !.. Je peux bien vous le dire.... Les biens de ma tante de Pleyber constituent ma suprême ressource.... mais je réfléchirai....

Brunet entra et dit :

—Il y a là un jeune homme qui demande si monsieur le marquis peut le recevoir ?

—Son nom ?

—Voilà sa carte.

Le marquis, en la voyant, réprima un mouvement de surprise.

Il parut hésiter un instant et dit :

— Fais attendre dans mon cabinet.... Va.

Le déjeuner était terminé.

Le vicomte Gaston de Rieux se leva.

—Adieu, cher, dit-il, je vous laisse à vos affaires.

—Quand reviendrez-vous ?

—Dès que vous me ferez signe.

—Bon !

Ils échangèrent une de ces poignées de mains dans lesquelles l'extrémité seule des doigts se touche, et le vicomte gagna la porte.

Le vieux Brunet n'avait pas encore introduit le visiteur dans le cabinet de son maître.

Au moment où le vicomte traversait le vaste hall qui sert de vestibule à l'hôtel de Rambert, il se trouva face à face avec son adversaire de l'Hermitière.

Marcel Broudin entrait pour la première fois dans cette maison qui était presque la sienne.

Les deux hommes se fixèrent deux secondes.

Toute la haine empoisonnée du vicomte passait dans son regard.

Il n'y avait que de l'étonnement dans celui du jeune avocat.

Il se demandait :

—Quel lien y a-t-il donc entre ce malfaiteur et M. de Rambert ? Que vient il faire dans cet hôtel lorsque je l'ai déjà trouvé à l'Hermitière qui appartient au marquis ?

Il passa.

Brunet du reste lui disait, avec son extrême politesse, en ouvrant la porte du cabinet de travail :

Si monsieur veut entrer.... M. le marquis sera à lui dans un instant.

Rieux, de son côté, se demandait en descendant vers la Seine:

—Par quel hasard ce Marcel Broudin vient il chez Rambert ? Quel rapport y a-t-il entre eux ?

Et il se disait, pris d'un soupçon de trahison :

—Il me raillait comme on raille tous les vaincus ! Il se moquait de moi avec une joie mal contenue !

Mais il était trop intelligent pour ne pas savoir que le succès seul a des courtisans et que la raillerie accable de ses pointes d'aiguilles tous ceux—mêmes nos amis—qu'une honteuse défaite a couverts de ridicule.

Il demeurait donc perplexe, sauf sur le point qu'il voulait une éclatante revanche et qu'il l'aurait !

Marcel se trouva dans l'immense salon qui servait le plus souvent de retraite au marquis de Rambert.

Il regardait avec un certain étonnement ce magnifique appartement dont le mobilier valait à lui seul une vraie fortune, ces bronzes, ces portraits surtout, imposants par les époques auxquelles ils remontaient, et il attendait avec anxiété l'apparition de ce père qu'il n'avait jamais vu.

La porte se rouvrit.

Le jeune homme éprouva un serrement de cœur.

Celui que sa mère, depuis ses aveux, dans leurs entretiens intimes, lui avait dépeint comme le plus élégant des gentilhommes de son temps, le cavalier dont elle lui vantait les qualités extérieures, s'avançait péniblement appuyé sur deux bâtons : son visage balafré, mais autrement que celui du vicomte de Rieux, conservait des traces de beauté, mais aussi d'indélébiles vestiges du sauvage combat de l'étang de Aulnes.

Le père s'arrêta en face du fils et dit d'une voix sèche :

—Vous avez désiré me voir, monsieur ?

—Depuis quelque temps, en effet, j'avais ce désir.

—Pourriez vous me dire à quelle occasion il vous est venu ?

—Sans difficulté.

La voix du jeune homme vibrait d'émotion.

Elle était pleine de tendresse, comme son yeux étaient brillants de larmes.

Son attitude était celle du plus profond respect.

Le marquis fut-il attendri ?

Il dit, en désignant un fauteuil au jeune avocat :

—Prenez un siège d'abord, nous causerons ensuite.

Il s'assit lui-même, posa ses deux bâtons auprès de lui et reprit :

—Je vous demandais donc comment l'idée de vous présenter ici vous est venue ?

—Ce fut le jour où ma mère a consenti à me révéler sa douloureuse histoire.

—Ah !....

—Pendant vingt quatre ans je l'ai ignorée. Le hasard a fait comprendre à ma pauvre mère que l'ignorance de mon origine était une cause de froideur entre nous, ou du moins d'inquiétude et de souffrance pour moi, et elle a eu le courage de tout m'avouer.

—Alors ?....

—J'ai su que vous êtes mon père !

Un ironique sourire plissa les lèvres du marquis.

Il dit lentement :

—Vous avez été satisfait de cette découverte et, en votre qualité d'avocat.... car vous êtes avocat, je crois ?....

—Un avocat à ses premiers débuts, monsieur.

—Alors, dis-je, en votre qualité d'avocat, vous avez cru que vous pourriez revendiquer les avantages de cette situation et c'est sans doute ce que vous venez faire ?....

Marcel secoua la tête :

—Non monsieur.

—Expliquez-vous donc.

—J'aime une jeune fille.

—C'est de votre âge.

—Je l'aime passionément, uniquement. Comme moi elle est bâtarde, c'est à dire que plus malheureuse que moi, elle n'a ni père ni mère.

Où l'avez-vous connue ?

—Par hasard. Un soir, vers minuit, je passais boulevard d'Inkermann, au parc de Neuilly. J'entendis des cris étouffés... Ils partaient d'une villa appartenant à la comtesse de Pleyber.

A continuer.